
Microprogramme de premier cycle sur le vieillissement pathologique

0
3
9
9

Directeur(trice): Julie Lefebvre

Bureau du registraire

Comité de programme de premier cycle - Psychologie

1 800 365-0922 ou 819 376-5045

819 376-5011, poste 4023

www.uqtr.ca

Crédits: 15

Présentation

En bref

Le microprogramme sur le vieillissement pathologique porte principalement sur les problématiques spécifiques du grand âge : perte d'autonomie, problèmes cognitifs, dépression et anxiété, problèmes de dépendance ou d'abus.

Objectifs du programme

Le microprogramme sur le vieillissement pathologique vise le développement des connaissances et des habiletés nécessaires à l'accompagnement et à l'intervention auprès des personnes âgées en détresse.

Plus particulièrement, le microprogramme sur le vieillissement pathologique s'intéresse aux différentes problématiques susceptibles d'être vécues au cours de la vieillesse : dépression, problèmes cognitifs, adaptation aux deuils et à la perte d'autonomie, chutes, abus, dépendances diverses, etc. Le microprogramme vise également à développer chez l'étudiant des attitudes qui favorisent une intervention humaine qui respecte la dignité des personnes vulnérables et qui prévient l'épuisement professionnel.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne et hiver.

Le programme est offert à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base DEC/b>

Etre titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) sanctionnant un programme de formation préuniversitaire ou technique ou l'équivalent.

Base universitaire

Etre titulaire d'un diplôme universitaire ou l'équivalent.

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées et oeuvrer ou avoir oeuvré dans un domaine pertinent à la gérontologie (centre hospitalier, centre d'accueil, centre de jour ou autre). Le responsable du programme pourra recommander au candidat adulte admissible des activités d'appoint susceptibles de l'aider dans la formation qu'il entreprend.

Études hors Québec

Ce programme n'est pas offert aux candidats de l'international.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (15 crédits)

- PSY1039 Psychopathologie du vieillissement
- PSY1056 Alzheimer et autres démences
- PSY1060 Intervention auprès des personnes âgées vulnérables
- PSY1064 La perte d'autonomie et ses enjeux adaptatifs chez la personne âgée
- PSY1065 Perspectives sociales et politiques en gérontologie

Autres renseignements

Description des activités

PSY1039 Psychopathologie du vieillissement

Le cours permet d'étudier, à l'aide d'études de cas, les notions de psychopathologie propres au vieillissement. Le cours met l'accent sur l'importance d'établir un diagnostic différentiel chez les personnes âgées tout en présentant l'épidémiologie, l'étiologie et les critères diagnostiques proposés par l'Association américaine de psychiatrie dans le manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (version du DSM en cours) pour les troubles les plus fréquents : troubles de l'adaptation, troubles de l'humeur (dépression), troubles anxieux, troubles du sommeil, troubles de la personnalité, troubles somatoformes, schizophrénie et autres troubles psychotiques.

PSY1056 Alzheimer et autres démences

Ce cours comporte trois thèmes principaux. Dans un premier temps, les causes et les conséquences comportementales de la maladie d'Alzheimer et d'autres maladies occasionnant des états démentiels sont présentées afin de permettre à l'étudiant de bonifier ses connaissances quant au diagnostic différentiel. Dans un deuxième temps, le cours aborde les principes généraux et l'application quotidienne de l'intervention auprès des personnes souffrant de problèmes cognitifs. Finalement, il sera question des modes d'intervention qui peuvent être bénéfiques pour diminuer les comportements perturbateurs.

PSY1060 Intervention auprès des personnes âgées vulnérables

Le cours aborde les différents problèmes de dépendance dont peuvent souffrir les personnes âgées. Il présente d'abord les manifestations, les causes et les conséquences de la surconsommation ou de la sous-consommation des médicaments chez les aînés ainsi que les particularités de l'alcoolisme et du jeu pathologique au cours de la vieillesse. Le cours aborde aussi le problème de la maltraitance des aînés que ce soit dans la communauté, les résidences privées ou les centres de soins prolongés afin d'identifier les personnes âgées vulnérables et d'intervenir adéquatement auprès de cette clientèle. Le troisième thème couvert par ce cours permet aux étudiants de s'intéresser à trois groupes d'aînés souvent marginalisés dans la société : les itinérants, les immigrants et les analphabètes et les particularités de l'intervention auprès de ces clientèles.

PSY1064 La perte d'autonomie et ses enjeux adaptatifs chez la personne âgée

Le cours aborde le thème de l'adaptation des personnes âgées à la perte d'autonomie et les défis associés au 4e âge de la vie. L'étudiant prendra conscience de la nécessaire quête de sens des aînés qui font face à la maladie chronique et à la perte d'autonomie. Il sera question du processus d'adaptation normal et pathologique (trouble d'adaptation, trouble anxieux, dépression) et des méthodes d'intervention favorisant l'adaptation et le maintien de l'autonomie psychologique (ex. : thérapie de soutien, interventions cognitivo-comportementales). L'étudiant pourra appliquer ses connaissances à des situations concrètes telles que l'adaptation à la perte du permis de conduire et au relogement. Le cours aborde également les différents programmes de prévention de la perte d'autonomie, le plus connu étant le programme de prévention des chutes. L'acceptation des pertes étant un élément clé de la collaboration de la personne âgée avec les différents intervenants, ce cours s'adresse à tous les professionnels ayant à intervenir auprès d'une clientèle âgée.

PSY1065 Perspectives sociales et politiques en gérontologie

Ce cours pose un regard critique sur les politiques publiques, les programmes sociaux, la réforme des soins de santé et le rôle de l'État dans les problématiques associées à la vieillesse. Le cours permet à l'étudiant de mieux connaître les services offerts dans le réseau public et le secteur privé ainsi que les principes directeurs en matière d'évaluation de la clientèle, des droits des usagers, de la qualité de vie dans les milieux d'hébergement, de la gestion, de l'intervention, de l'aménagement et de la prestation des soins aux résidents ou aux bénéficiaires de soins à domicile. Le cours aborde aussi les missions des milieux communautaires et leurs défis organisationnels.